

6.—Expéditions effectuées en vertu du régime d'aide au transport des céréales de provende, par province, année terminée le 31 mars 1967

Destination	Blé	Avoine	Orge	Seigle	Criblures	Moutures	Total	Dépenses
	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	tonnes	\$
Terre-Neuve.....	8,923	4,641	4,146	—	985	5,114	23,809	517,505
Île-du-Prince-Édouard..	7,576	3,514	10,822	—	1,735	10,127	33,774	504,316
Nouvelle-Ecosse.....	54,879	20,927	30,711	194	8,544	33,371	148,626	1,872,917
Nouveau-Brunswick...	16,898	13,310	15,942	—	6,246	27,835	80,231	1,137,879
Québec.....	261,041	314,952	393,718	13,161	32,253	271,483	1,286,608	9,955,206
Ontario.....	113,099	220,139	232,263	18,182	61,281	154,912	799,876	4,241,209
Colombie-Britannique..	72,703	39,725	84,438	183	3,431	32,079	234,586 ¹	2,034,341
Total.....	535,119	617,208	772,040	31,720	114,475	534,921	2,607,510¹	20,263,373

¹ Comprend 2,027 tonnes de maïs destinées à la Colombie-Britannique.

Section 3.—L'agriculture et les provinces*

Sous-section 1.—Services agricoles

Terre-Neuve.—Les services agricoles de Terre-Neuve sont dirigés par la Division de l'agriculture du ministère des Mines, de l'Agriculture et des Ressources. La Division a à sa tête un directeur aidé d'un personnel composé de 49 fonctionnaires. Pour fins d'administration, la province est divisée en neuf circonscriptions ayant chacune une permanence, sauf le Labrador où l'agent ne réside que pendant l'été. Des fonctionnaires chargés de divers domaines de l'agriculture visitent chaque district sur l'ordre du Bureau à St-Jean.

Les programmes d'aide à l'industrie agricole comprennent une subvention de \$125 l'acre pour le défrichement avec des outils appartenant aux particuliers, la distribution de pierre à chaux en poudre à un prix subventionné, le paiement de bonis pour les reproducteurs de race pure et l'octroi d'une aide financière aux sociétés d'agriculture, aux organismes de commercialisation et aux comités organisateurs de foires agricoles. Il y existe un service d'inspection des produits avicoles, des légumes et des bleuets. On encourage la culture de ce fruit en incendiant les terrains qui y sont propices et en améliorant les routes et les sentiers qui conduisent à ces endroits.

L'élevage reçoit tout l'encouragement possible. Grâce à l'état satisfaisant des marchés, à l'aide fournie par le ministère et aux prêts consentis en vertu de la loi provinciale sur les prêts pour les améliorations agricoles, la production de viande de volaille et de bœuf a pris de l'expansion. Le vétérinaire provincial et son personnel surveillent l'application du programme d'hygiène vétérinaire et du programme fédéral-provincial d'extirpation de la tuberculose bovine.

La Division de l'agriculture se joint au ministère de l'Éducation pour favoriser l'essor du mouvement des Cercles 4-H dans la province et consent à se charger de tout projet relatif à l'agriculture.

Île-du-Prince-Édouard.—Le programme d'action du ministère de l'Agriculture s'explique par son personnel qui comprend, outre le ministre et le sous-ministre, un surintendant de l'industrie laitière, trois essayeurs-contrôleurs, trois propagandistes de l'amélioration des troupeaux laitiers, un directeur des services vétérinaires et dix vétérinaires praticiens subventionnés, un directeur de la commercialisation et de la recherche et deux agents itinérants en recherche, un directeur du service du bétail, un directeur du service de la vulgarisation, un horticulteur, un adjoint chargé de l'analyse des sols, un instructeur avicole, un économiste, un agronome, un directeur des Cercles 4-H, trois représentants agricoles, un surveillant de pépinière, un forestier et un forestier adjoint, un surveillant du service de l'amélioration des fermes et un directeur, un directeur adjoint et deux propagandistes de cercles de fermières.

* Renseignements fournis par les administrations agricoles des diverses provinces.